

## VALEURS DE REFERENCES

Valeurs réglementaires ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) - Emergences admissibles en ZER :

Niveau de bruit ambiant existant dans les zones à émergence réglementée (incluant le bruit du chantier)	Émergence admissible pour la période allant de 7h à 22h, sauf dimanches et jours fériés	Émergence admissible pour la période allant de 22h à 7h, ainsi que les dimanches et jours fériés
Supérieur à 35 dB(A) et inférieur ou égal à 45 dB(A)	6 dB(A)	4 dB(A)
Supérieur à 45 dB(A)	5 dB(A)	3 dB(A)

Définitions :

- Période diurne = 7h-22h
- Période nocturne = 22h-7h
- Émergence = Ecart entre le niveau sonore ambiant intégrant les bruits du chantier et le niveau sonore résiduel c'est-à-dire celui sans les activités et installations du chantier.
- ZER = Zones à Émergence Réglementée = immeubles habités occupés par les tiers, et leurs parties les plus proches (cours, terrasses et jardins)

## DÉPASSEMENTS ACOUSTIQUES

- Dépassement lié au chantier : Méthodologie comparative pour voir si les dépassements d'émergence relevés chez des riverains sont corrélés aux valeurs acoustiques relevées en limite de chantier ou bien liés à d'autres facteurs externes au chantier (météo, activités de voisinage, bruits de la nature...).
- NC : Non concerné car absence de travaux
- X : absence de mesures
- Le taux de jours/nuits sans dépassement acoustique lié au chantier sur le trimestre est calculé selon la formule suivante :

$$100 - (\text{Nombre de dépassements dus au chantier sur le trimestre} * 100 / 90 \text{ jours sur 1 trimestre})$$

Une échelle de couleur a été définie comme suit :

0% = des dépassements acoustiques se sont produits chaque jour dans le trimestre



100% = aucun dépassement acoustique n'a eu lieu sur le trimestre

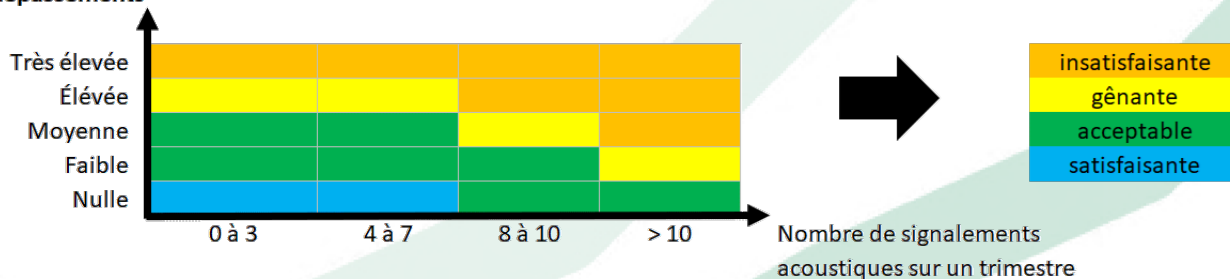
## ÉVALUATION AMBIANCE SONORE

L'ambiance sonore est évaluée selon 2 paramètres :

- La criticité des dépassements, obtenue en croisant le nombre et l'intensité des dépassements acoustiques liés au chantier,
- Le nombre de signalements.

Le croisement de ces 2 paramètres permet d'établir une évaluation de l'ambiance sonore.

### Criticité des dépassements



## SIGNALEMENTS

Tous les signalements transmis par les riverains font l'objet d'un enregistrement par TELT et d'une réponse. Les informations temporelles précises (date et heure) associées à chaque signalement permettent d'examiner les données acoustiques captées par les dispositifs de mesure les plus proches du lieu concerné. Cette méthodologie permet d'établir si les nuisances perçues coïncident avec des activités du chantier ou proviennent d'une autre source.